

A joindre à la demande de permis d'urbanisme dans le cas d'unités PEB neuves, d'unités PEB rénovées lourdement et d'unités PEB rénovées simplement avec architecte

Les références législatives

Ce formulaire résulte de l'application de l'Ordonnance du 2 mai 2013 (CoBrACE) et de ses arrêtés d'exécution qui transposent la directive 2010/31/UE. Ces textes sont disponibles sur le site de Bruxelles-Environnement.

Les exigences PEB

Toute unité PEB doit respecter des exigences en fonction de sa nature des travaux, de son affectation et des éventuelles dérogations.

Les procédures PEB à ce stade du projet

- Transmettre une proposition PEB avec la demande de permis d'urbanisme à l'IBGE
- Transmettre une notification PEB de début des travaux au plus tard 8 jours avant le début des travaux :
 - dans le cas d'unités PEB neuves (UN) et d'unités PEB rénovées lourdement (URL)
 - à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme dans le cas d'unités PEB rénovées simplement (URS)
- Transmettre une déclaration PEB à la fin des travaux au plus tard 2 mois après :
 - dans le cas d'unités PEB neuves (UN) et d'unités PEB rénovées lourdement (URL)
 - à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme dans le cas d'unités PEB rénovées simplement (URS)

CADRE 1 - DONNÉES ADMINISTRATIVES

Données du projet	
Adresse :	Chaussée de Ninove, 132 Molenbeek-Saint-Jean, 1080
Demandeur du Permis d'Urbanisme	
Dénomination	PO du comité scolaire de l'enseignement spécialisé libre subventionné mixte "l'Étincelle" ASBL
Représenté(e) par :	Mme Boveroulle Marie-Françoise
Adresse :	rue des vétérinaires, 15-17 Anderlecht 1070 - Belgique
Architecte	
Dénomination	AR&A architecte sc srl
Représenté(e) par :	Mr Ortiz David
Adresse :	rue de la Fabrique, 12 Wavre 1300 - Belgique
Téléphone :	010 24 13 12
Fax :	010 24 25 43
Email :	architectes@ar-a.eu
Personne de contact :	Helleputte Julien
Coordonnées :	julien.helleputte@ar-a.eu
Conseiller PEB	
Dénomination	BE DTS SPRL
Représenté(e) par :	Mr Cornet Christophe
Numéro d'agrément :	PEBPM-1013900
Adresse :	avenue des dauphins, 8 Sart-Dames-Avelines 1495 - Belgique
Téléphone :	067 87 44 00
Email :	info@dts-eng.com
Personne de contact :	Tarantino Igor
Coordonnées :	tarantino@dts-eng.com

CADRE 2 : ANALYSE PEB DU PROJET

Bâtiments et locaux hors réglementation PEB

Des bâtiments ou locaux peuvent être exclus du champ d'application de la réglementation PEB (CoBrACE 2.2.1)

Absence de bâtiments ou de locaux exclus de la réglementation PEB

Division du projet

Bâtiment b1 (2 496,48 m²)*

Chaussée de Ninove, 132 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Nom de l'unité PEB	Bte / ref	Affectation	Nature des travaux	Superficie plancher (m ²)	Surface de déperdition thermique			travaux aux installations techniques
					Totale (m ²)	Neuve-Rénovée (m ²)	Ratio (%)	
upeb1	-	Enseignement	URS	2 496,48	375,43	375,43	100,00	Moins de 2

**La surface des volumes non protégés est comprise dans la surface du bâtiment*

Surfaces des unités PEB du projet

Surface des unités PEB neuves (UN): 0,00 m²

Surface des unités PEB rénovées lourdement (URL: 0.0 m² + UAN: 0.0 m²): 0,00 m²

Surface des unités PEB rénovées simplement (URS): 2496,48 m²

Surface totale des unités: 2496,48 m²

Conseiller PEB

Un conseiller PEB a été désigné mais n'est pas requis

Etudes de faisabilité

Aucune étude de faisabilité n'est requise

Aucune étude de faisabilité intégrée n'est requise

Biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde

Pour les biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde, l'autorité délivrante peut déroger de façon totale ou partielle aux exigences PEB (CoBrACE Art. 2.2.4 §4)

Le projet ne comprend pas de bien classé ou inscrit sur la liste de sauvegarde.

Dérogations aux exigences PEB

Les demandes de dérogation peuvent être introduites jusqu'à la notification du début des travaux auprès de l'autorité délivrante pour les unités PEB rénovées simplement (CoBrACE Art. 2.2.4 §1 à 3)

Absence de dérogation

Exigences par unité PEB

Ce tableau présente les exigences à respecter pour chaque unité PEB en fonction des données encodées



PROPOSITION PEB

Bâtiment b1 (2 496,48 m²)									
Chaussée de Ninove, 132 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean									
Unité PEB	Nature des travaux	U/R	BNC	BNR	CEP	EA	Etech	Ventil	Surch
upeb1	URS	●	-	-	-	-	-	●	
Dérogation:		-	-	-	-	-	-	-	-

CADRE 3 - IMPACT PEB SUR LE RESPECT DES EXIGENCES URBANISTIQUES

<p><i>Description des mesures (éléments liés à l'énergie et au climat intérieur) envisagées dans le cadre du COBRACE (Livre 2 Titre 2) ayant un impact sur le respect des prescriptions urbanistiques applicables à la demande de PU</i></p> <p>Aucun impact du respect des exigences PEB sur le respect des prescriptions urbanistiques</p>
--

CADRE 4 - DETAILS DES EXIGENCES PEB POUR LES URS

<p>Encadrement U/R</p> <p>Les parois rénovées du VP doivent respecter les exigences suivantes:</p>	
Parois	Valeurs U/R
valeur Ug maximale admissible pour les fenêtres (de toiture)	1,10 W/m²K
valeur U maximale admissible pour les portes et portes de garage	2,00 W/m²K
<p>Encadrement Ventilation</p> <p>Les travaux aux châssis et/ou les nouveaux locaux prévus déclenchent, dans les locaux concernés, les exigences de ventilation suivantes :</p> <p>Système de ventilation envisagé</p> <p>Système A (alimentation naturelle / évacuation naturelle)</p>	
Dispositifs envisagés	
Locaux secs	Grille dans fenêtre
Locaux humides	Néant
<p>Système de ventilation envisagé</p> <p>Système C (alimentation naturelle / évacuation mécanique)</p>	
Dispositifs envisagés	
Locaux secs	Grille dans fenêtre
Locaux humides	Extraction d'air mécanique



CADRE 5 - ANNEXES ET SIGNATURES

Liste des annexes

Néant

Signature

Je soussigné, Mme Boveroulle Marie-Françoise, demandeur du permis d'urbanisme

- déclare avoir pris connaissance des exigences PEB et des procédures PEB d'application
- certifie que les renseignements repris au présent formulaire sont sincères et exacts

Date :

Signature :

Le présent formulaire est à joindre à la demande de permis d'urbanisme

